

QUESTION

Auteur UDC, par Anne Luyet (suppl.)
Objet Police militaire en Valais?

Le Conseil d'Etat peut-il éclairer le parlement sur l'avancement des négociations avec le DDPS concernant le futur de la Base aérienne, sur la venue de la Police militaire à la place d'arme cantonale de Sion (Caserne), et de son éventuelle étendue sur la base aérienne ainsi que sur le souhait du canton d'acquérir les terrains laissés libres par la Confédération?